



DEPARTEMENT DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

provence
alpes agglomération

**MAIRIE de LE BRUSQUET
&
PROVENCE ALPES AGGLOMERATION**

**Accueil collectif de Mineurs
« Les Pitchouns du Brusquet »**



**Projet pédagogique
Périscolaire
&
Extrascolaire**



Sommaire

1. [Présentation de la structure](#)
 - 1.1 Contexte institutionnel
 - 1.2 Organisation de l'ACM
 - 1.3 Implantation et identité de la structure
 - 1.4 Temps d'accueil proposés
 - 1.5 Capacité d'accueil et organisation des groupes
 - 1.6 Périodes de fermeture
2. [Les orientations éducatives territoriales](#)
 - 2.1 Cadre éducatif territorial (PEDT)
 - 2.2 Objectifs du projet éducatif de Provence Alpes Agglomération (PAA)
3. [Le cadre éducatif de la structure](#)
 - 3.1 La complémentarité éducative de l'ACM
 - 3.2 Une approche éducative bienveillante
 - 3.3 Les différents temps éducatifs
 - 3.4 La place du temps libre dans la structure
 - 3.5 Le cadre éducatif et les règles de vie
 - 3.6 L'inclusion et l'accueil de tous les enfants
4. [Les objectifs pédagogiques](#)
 - 4.1 Développer le vivre ensemble et l'ouverture aux autres
 - 4.2 Favoriser l'autonomie et la participation de l'enfant
 - 4.3 Permettre l'épanouissement et le bien-être de chaque enfant
 - 4.4 Encourager la découverte, l'expérimentation et la curiosité
 - 4.5 Favoriser l'inclusion et l'accueil de tous les enfants
5. [Le rôle des acteurs éducatifs](#)
 - 5.1 Le rôle et la posture de l'équipe pédagogique
 - 5.2 La place des familles
6. [Les moyens humains et matériels](#)
 - 6.1 L'équipe pédagogique
 - 6.2 Les locaux et espaces utilisés
 - 6.3 Le matériel pédagogique
7. [Les journées types](#)
8. [L'évaluation du projet pédagogique](#)
9. [Conclusion](#)

[Annexes :](#)

- Journées types

1 Présentation de la structure ACM Les Pitchouns

1.1 Contexte institutionnel

Au 1er janvier 2018, l'agglomération Provence Alpes Agglomération a repris la compétence relative aux « études, création et gestion de structures concernant l'enfance et la petite enfance ». Cette compétence concerne notamment les accueils extrascolaires et les mercredis pour les enfants de 0 à 12 ans.

Sont ainsi concernés les accueils collectifs de mineurs avec ou sans hébergement pour les enfants de 3 à 12 ans.

Cette compétence comprend les missions d'étude, d'aménagement, de gestion, d'exploitation et de subventionnement de ces structures.

L'accueil périscolaire (hors mercredi) n'est pas intégré dans cette compétence et reste sous la responsabilité de la commune.

1.2 Organisation de l'ACM

L'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) « Les Pitchouns du Brusquet » fonctionne aujourd'hui selon une double organisation :

- La commune du Brusquet pour l'accueil périscolaire en lien avec le temps scolaire ;
- Provence Alpes Agglomération (P2A) pour l'accueil extrascolaire et les mercredis.

Cette organisation partenariale permet d'assurer une cohérence éducative tout en respectant les cadres institutionnels de chaque organisateur.

1.3 Implantation et identité de la structure

Situé sur la commune du Brusquet (04420), l'ACM « Les Pitchouns du Brusquet » s'inscrit dans un environnement rural à taille humaine.

La structure se caractérise par un fonctionnement à dimension familiale favorisant la proximité entre les enfants, les familles et l'équipe d'animation. Cette organisation permet une meilleure connaissance des enfants ainsi qu'une adaptation des pratiques éducatives à leurs besoins.

Territoire d'intervention

L'ACM accueille des enfants issus du RPI entre les communes du Brusquet et de La Javie, ainsi que des enfants provenant de communes environnantes de petite taille ne disposant pas d'école ou de structure d'accueil de loisirs.

Dans ce contexte de territoire rural, la commune du Brusquet joue un rôle central dans l'organisation de l'accueil collectif de mineurs, en proposant un service éducatif structurant et accessible aux familles du bassin de vie.

L'ACM constitue ainsi un lieu d'accueil et de socialisation important, contribuant à la continuité éducative et aux échanges entre enfants issus de différents villages.

1.4 Temps d'accueil proposés

Accueil périscolaire (gestion communale)

Les temps périscolaires sont organisés autour de la journée scolaire :

- 7h30 – 8h45 : accueil du matin
- 11h45 – 12h15 : garderie du midi
- 11h45 – 13h40 : temps méridien (repas et activité périscolaire)
- 16h40 – 18h30 : accueil du soir

Ces temps répondent à une logique de transition entre la famille et l'école, ainsi qu'à un accompagnement éducatif complémentaire à la journée scolaire.

Accueil extrascolaire et mercredis (gestion P2A)

Les temps extrascolaires regroupent :

- Les mercredis en période scolaire
- Les vacances scolaires

L'accueil est assuré de 7h30 à 18h30.

Ces temps permettent la mise en place de projets d'animation, d'activités éducatives et de loisirs, avec une temporalité plus longue favorisant les projets collectifs.

1.5 Capacité d'accueil et organisation des groupes

Temps périscolaires (dont pause méridienne)

La capacité d'accueil maximale sur le temps de restauration est de :

- 28 enfants de moins de 6 ans
- 70 enfants de 6 ans et plus

Les temps d'accueil périscolaires (matin, midi et soir) fonctionnent sans inscription préalable. La présence des enfants est gérée par un système de pointage quotidien.

Mercredis et petites vacances

L'accueil est organisé avec une capacité adaptée :

- 16 enfants de moins de 6 ans
- 24 enfants de 6 ans et plus

Vacances d'été

Durant la période estivale, l'organisation évolue avec la mise en place de trois groupes d'âge distincts :

- 16 enfants de moins de 6 ans
- 16 enfants de 6 à 7 ans
- 16 enfants de 8 à 12 ans

Cette organisation permet d'adapter davantage les propositions pédagogiques aux besoins spécifiques de chaque tranche d'âge et d'augmenter la capacité d'accueil.

1.6 Périodes de fermeture

La structure est fermée :

- Trois semaines au mois d'août
- Une semaine pendant les vacances de Noël

2 Les orientations éducatives territoriales

2.1 Cadre éducatif de territorial (PEDT)

Depuis 2025, la commune a réactualisé son Projet Éducatif de Territoire (PEDT) afin de renforcer la cohérence des actions éducatives et de valoriser les interventions auprès des enfants et des jeunes.

Ce projet s'articule autour de trois axes principaux :

I. Améliorer l'accueil périscolaire

- Activités éducatives d'éveil
- Temps sportifs et ludiques
- Continuité éducative entre les différents temps de l'enfant

II. Favoriser la coopération entre l'école et les autres acteurs éducatifs

- Travail en lien avec les projets d'école
- Coopération avec les partenaires locaux
- Aide aux devoirs et accompagnement scolaire

III. Éducation à la citoyenneté

- Actions de sensibilisation (solidarité, écologie, respect de l'environnement)
- Projets ancrés dans le territoire

2.2 Objectifs du projet éducatif de Provence Alpes Agglomération (PAA)

Le projet éducatif de Provence Alpes Agglomération vise à :

- Permettre aux enfants de s'ouvrir et de s'épanouir au monde qui les entoure
- Leur faire découvrir, connaître et respecter le village dans lequel ils vivent
- Leur faire découvrir de nouvelles activités ainsi que de nouveaux lieux
- Favoriser l'ouverture aux autres
- Apprendre de façon ludique
- Aider les enfants à devenir des citoyens respectueux, responsables et solidaires

3 Le Cadre éducatif de la structure

3.1 La complémentarité éducative de l'ACM

L'Accueil Collectif de Mineurs constitue un espace éducatif complémentaire à la famille et à l'école.

Chaque acteur éducatif participe, à sa manière, au développement, à l'épanouissement et à la construction de l'enfant.

La famille représente le premier cadre affectif et éducatif de l'enfant.

L'école accompagne les apprentissages et la vie collective.

L'ACM propose, quant à lui, des temps éducatifs centrés sur le jeu, la découverte, l'expérimentation, les loisirs et les relations sociales.

Dans ce cadre, l'enfant peut évoluer dans un environnement différent favorisant :

- Les découvertes
- L'expression de soi
- L'autonomie
- Le vivre ensemble
- Les expériences collectives

L'équipe pédagogique veille à maintenir une relation de confiance et de dialogue avec les familles ainsi qu'avec les différents partenaires éducatifs, dans le respect du rôle et des compétences de chacun.

3.2 Une approche éducative bienveillante

L'équipe pédagogique considère que chaque enfant se construit à travers les expériences, les relations et le regard porté sur lui.

Les temps vécus au sein de la structure doivent permettre à l'enfant de :

- Oser essayer
- Expérimenter sans peur excessive de l'échec
- Développer sa confiance en lui
- Apprendre à vivre avec les autres
- Grandir dans un environnement sécurisant et respectueux

L'erreur est considérée comme une étape normale dans l'apprentissage et le développement de l'enfant.

L'adulte adopte une posture d'écoute, d'accompagnement et de valorisation afin de favoriser le bien-être affectif, relationnel et social de chaque enfant.

3.3 Les différents temps éducatifs

L'équipe pédagogique distingue différents temps au sein de la journée, chacun répondant à des besoins éducatifs complémentaires.

Les temps d'activités encadrés

Les activités proposées par l'équipe pédagogique s'inscrivent dans les objectifs du projet éducatif et pédagogique de la structure.

À travers ces temps collectifs, l'équipe souhaite transmettre des valeurs telles que le respect, la coopération, l'ouverture aux autres, la découverte et le vivre ensemble.

Ces activités permettent aux enfants de découvrir de nouvelles expériences, de participer à des projets collectifs et d'évoluer dans un cadre structuré et sécurisant.

L'enfant reste acteur de sa participation à travers ses idées, son implication et sa manière de vivre l'activité.

Les temps libres

Parmi ces différents temps, l'équipe pédagogique distingue notamment les temps d'activités encadrés et les temps d'autonomie, chacun répondant à des besoins éducatifs complémentaires.

Les temps de vie quotidienne

Les temps de vie quotidienne occupent une place importante au sein de la structure et sont considérés comme des temps éducatifs à part entière.

Les temps d'accueil, de repas, de transition, de rangement ou encore les temps calmes permettent à l'enfant à :

- Apprendre progressivement les gestes du quotidien
- Développer son autonomie et sa responsabilisation
- Vivre des moments d'échange et de socialisation
- Apprendre à respecter les règles de vie collective

3.4 La place du temps libre dans la structure

L'équipe pédagogique considère ce temps comme un temps éducatif essentiel dans le développement de l'enfant.

Ces moments permettent à l'enfant de :

- Faire ses propres choix
- Expérimenter à son rythme
- Développer son imagination et sa créativité
- Apprendre à vivre avec les autres
- Exprimer ses envies et ses besoins
- Gagner progressivement en autonomie

Il offre également à l'enfant la possibilité de se reposer, d'observer, d'échanger ou simplement de ne « rien faire », dans le respect de son rythme et de son état émotionnel du moment.

Durant ces temps, l'adulte reste présent, disponible et attentif.

Il veille à garantir un cadre sécurisant et bienveillant, accompagne les interactions si nécessaire et intervient principalement en soutien ou en médiation lorsque l'enfant en exprime le besoin ou que la situation le nécessite.

3.5 Le cadre éducatif et les règles de vie

L'équipe pédagogique veille à proposer un cadre éducatif sécurisant, cohérent et bienveillant permettant à chaque enfant d'évoluer sereinement au sein de la structure.

Les règles de vie ont pour objectif de favoriser :

- Le respect de soi et des autres
- Le respect du matériel et des locaux
- La sécurité physique et affective de chacun
- Le bon fonctionnement de la vie collective

L'équipe encourage les enfants à comprendre le sens des règles afin de favoriser leur responsabilisation et leur autonomie au sein du groupe.

Les règles de vie peuvent être construites, rappelées ou adaptées avec les enfants selon les temps d'accueil, les projets et les besoins du groupe.

Une attention particulière est portée à la communication, à l'écoute et à la gestion bienveillante des conflits.

L'équipe pédagogique considère également que l'accueil collectif participe à l'apprentissage progressif de la vie en société.

À travers les différents temps vécus au sein de la structure, l'enfant est amené à découvrir que la vie collective implique parfois des règles, des contraintes, des temps d'attente, des frustrations ou encore l'acceptation de situations qui ne correspondent pas toujours à ses envies immédiates.

L'équipe accompagne les enfants dans ces apprentissages avec bienveillance, en les aidant à développer progressivement leur capacité d'adaptation, la gestion de leurs émotions, le respect des autres, la persévérance et l'acceptation de l'échec ou de la difficulté comme faisant partie intégrante des expériences de vie et du développement personnel.

L'objectif n'est pas de mettre l'enfant en difficulté, mais de lui permettre de grandir dans un cadre sécurisant où il peut apprendre, expérimenter, se tromper et progresser.

Les violences physiques, verbales ou les comportements mettant en difficulté le groupe ne peuvent être acceptés au sein de la structure.

L'équipe privilégie le dialogue, la médiation et l'accompagnement éducatif avant toute démarche de sanction.

Le règlement intérieur vient compléter ce cadre éducatif et précise les modalités de fonctionnement de la structure.

3.6 L'inclusion et l'accueil de tous les enfants

L'Accueil Collectif de Mineurs défend une démarche éducative inclusive permettant à chaque enfant de trouver sa place au sein de la structure, quelles que soient ses particularités, ses besoins ou ses difficultés.

L'équipe pédagogique veille à accueillir chaque enfant dans sa singularité, avec bienveillance et sans jugement, en prenant en compte son rythme, ses capacités, son vécu et ses besoins spécifiques.

La structure considère la diversité des enfants comme une richesse participant au vivre ensemble, à l'ouverture aux autres et au respect des différences.

Dans la mesure des possibilités de la structure, l'équipe adapte ses pratiques, son organisation et son accompagnement afin de favoriser la participation de tous les enfants aux différents temps de vie et d'activités.

Une attention particulière est portée aux enfants pouvant rencontrer des difficultés relationnelles, émotionnelles, comportementales ou nécessitant un accompagnement spécifique.

Grâce à son observation quotidienne et à sa connaissance des enfants, l'équipe pédagogique peut repérer certaines situations nécessitant une vigilance particulière et accompagner les familles vers les partenaires ou dispositifs compétents lorsque cela semble nécessaire.

La structure travaille en lien avec différents professionnels et services du territoire afin de favoriser un accueil cohérent, adapté et sécurisant pour les enfants concernés.

4 Objectifs pédagogiques de la structure

Dans le cadre des orientations éducatives définies par la commune du Brusquet à travers le PEDT et Provence Alpes Agglomération, l'équipe pédagogique met en œuvre un projet visant à accompagner l'enfant dans son développement, son épanouissement et sa place au sein du collectif.

Les objectifs pédagogiques de la structure sont les suivants :

Favoriser l'épanouissement et le bien-être de l'enfant

- Respecter le rythme, les besoins et les capacités de chaque enfant
- Garantir un cadre sécurisant, bienveillant et rassurant
- Permettre à l'enfant de vivre des temps de loisirs adaptés, favorisant le plaisir, la détente et l'épanouissement personnel
- Valoriser chaque enfant dans ses réussites, ses initiatives et son expression

Permettre à l'enfant d'être acteur de ses découvertes

- Encourager la curiosité, l'expérimentation et l'imagination
- Proposer des activités variées favorisant les découvertes culturelles, sportives, artistiques, scientifiques ou environnementales
- Permettre aux enfants de participer aux choix et à la construction des projets d'animation
- Favoriser les apprentissages par le jeu et l'expérimentation ludique

Favoriser l'autonomie et la responsabilisation

- Accompagner progressivement l'enfant dans les gestes du quotidien
- Encourager la prise d'initiative, le choix et la participation active
- Permettre à l'enfant de gagner en confiance en lui
- Sensibiliser les enfants au respect du matériel, des lieux et des règles de vie collective

Développer le vivre ensemble et l'ouverture aux autres

- Favoriser le respect, l'écoute et l'entraide entre les enfants
- Encourager la coopération plutôt que la compétition
- Permettre à chacun de trouver sa place au sein du groupe
- Sensibiliser les enfants aux valeurs de solidarité, de citoyenneté et de respect des différences

Sensibiliser les enfants à leur environnement et à leur territoire

- Faire découvrir le village, son patrimoine, son environnement naturel et les ressources locales
- Développer des projets en lien avec la vie locale et les partenaires du territoire
- Encourager le respect de l'environnement et les comportements éco-responsables
- Permettre aux enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure à travers différentes expériences et découvertes

Offrir à l'enfant des repères sécurisants et cohérents

- Permettre à l'enfant d'évoluer dans un cadre rassurant et adapté à ses différents temps de vie
- Favoriser la Cohérence éducative entre la famille, l'école et l'accueil de loisirs
- Maintenir des repères communs favorisant le bien-être et la sécurité affective de l'enfant
- Accompagner chaque enfant dans les transitions entre les différents temps d'accueil

Favoriser l'inclusion et l'accueil de chaque enfant

- Accueillir chaque enfant dans sa singularité, avec bienveillance et sans jugement
- Permettre à chaque enfant de trouver sa place et de participer à la vie collective selon ses capacités et ses besoins
- Adapter les pratiques pédagogiques et l'accompagnement afin de favoriser le bien-être et l'inclusion de tous
- Maintenir une attention particulière aux besoins spécifiques des enfants et travailler en lien avec les familles et les partenaires lorsque cela est nécessaire

5 Le rôle des acteurs éducatifs

5.1 Le rôle et la posture de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique veille à garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants tout au long des différents temps d'accueil.

À travers sa posture éducative, l'adulte accompagne l'enfant dans son développement, son autonomie, ses découvertes et sa vie au sein du collectif.

L'équipe adopte une attitude basée sur :

- L'écoute
- La bienveillance
- Le respect du rythme de chacun
- La valorisation des capacités de l'enfant
- L'accompagnement plutôt que le jugement

Dans sa posture professionnelle, l'équipe pédagogique :

- Favorise l'expression et la participation des enfants
- Accompagne sans faire à la place de l'enfant
- Encourage l'expérimentation et le droit à l'erreur
- Adapte ses pratiques aux besoins et aux capacités du groupe
- Veille à maintenir une communication respectueuse avec les familles et les partenaires éducatifs
- Garantit une attitude exemplaire dans ses paroles, ses comportements et ses relations avec les enfants

L'équipe pédagogique veille également à maintenir une réflexion commune autour des pratiques éducatives afin de garantir une cohérence dans l'accompagnement des enfants.

Ces temps d'échange permettent de faire le point sur la vie de la structure, les besoins des enfants, les projets en cours, l'organisation des activités ainsi que les éventuelles difficultés rencontrées.

Ces réunions favorisent le travail d'équipe, la communication entre professionnels et l'adaptation continue des pratiques éducatives.

5.2 La place des familles

L'équipe pédagogique accorde une place importante aux familles au sein de la structure.

Dans ce contexte rural et à taille humaine, la relation de confiance et la communication avec les parents constituent un élément essentiel de l'accueil de l'enfant.

Les temps d'accueil et de départ permettent des échanges réguliers entre les familles et l'équipe pédagogique afin d'assurer les transmissions nécessaires au bien-être et au suivi de l'enfant.

L'équipe veille à rester disponible, à l'écoute et attentive aux besoins ou aux questionnements des familles.

La structure s'inscrit dans une démarche de coéducation dans laquelle chaque acteur éducatif famille, école et ACM, participe de manière complémentaire au développement et à l'épanouissement de l'enfant.

Cette coopération permet de garantir une continuité éducative cohérente et sécurisante pour l'enfant au quotidien.

6 Les moyens de fonctionnement

6.1 L'équipe pédagogique

L'encadrement des enfants est assuré par une équipe pédagogique veillant à garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants sur l'ensemble des temps d'accueil.

L'équipe est actuellement composée de :

- Un directeur titulaire du BPJEPS Loisirs Tous Publics
- Un poste d'adjoint de direction chargé principalement de la gestion de terrain et de l'accompagnement des équipes
- Deux animateurs(trices) titulaires du BAFA
- Un animateur de projet intervenant dans le cadre du PEDT
- Trois ATSEM titulaires, dont deux à mi-temps
- Deux agents techniques chargés de l'entretien des locaux

Selon les périodes et les besoins de fonctionnement, l'équipe peut être complétée par des stagiaires, des intervenants ou du personnel supplémentaire.

L'équipe pédagogique veille à maintenir une réflexion commune autour des pratiques éducatives afin de garantir une cohérence dans l'accompagnement des enfants

La structure peut également accueillir et accompagner des stagiaires en formation dans le domaine de l'animation (BAFA, CPJEPS, BPJEPS...), contribuant ainsi à la formation et à l'accompagnement des futurs professionnels de l'animation.

6.2 Les locaux et espaces utilisés

L'ACM bénéficie de plusieurs espaces permettant d'adapter l'accueil et les activités aux besoins des différentes tranches d'âge.

La structure est implantée à proximité immédiate de la mairie et utilise également une partie des locaux scolaires.

Pour les plus jeunes enfants (PS à GS), l'accueil s'effectue principalement au sein des locaux de l'école avec l'utilisation de :

- La salle de motricité
- Du dortoir
- Des sanitaires adaptés

Les enfants plus âgés (du CP au CM2) disposent d'un espace dédié collé à la mairie.

Ces différents espaces sont également utilisés durant les mercredis et les vacances scolaires.

Les temps de restauration sont organisés dans :

- La salle polyvalente communale pour les plus grands
- Ainsi qu'une seconde salle utilisée pour les plus jeunes et les temps extrascolaires.

Cette organisation permet d'adapter les espaces aux besoins des enfants tout en favorisant des repères sécurisants.

La structure bénéficie également d'un environnement rural favorisant les activités extérieures, les découvertes et les projets en lien avec la nature.

6.3 Le matériel pédagogique

Le matériel pédagogique utilisé au sein de la structure est mis en commun entre la commune et Provence Alpes Agglomération afin de répondre aux besoins des différents temps d'accueil.

L'équipe pédagogique dispose ainsi de matériel varié permettant de proposer des activités adaptées à l'âge des enfants et aux objectifs du projet pédagogique :

- Jeux
- Matériel sportif
- Activités créatives et manuelles
- Matériel d'expérimentation et de découverte

L'équipe veille à adapter le matériel aux capacités des enfants et à sensibiliser ceux-ci au respect des espaces et du matériel mis à disposition.

7 Les journées types

Des journées types correspondant aux différents temps d'accueil (périscolaire, mercredis et vacances scolaires) sont annexées au présent projet pédagogique afin de présenter l'organisation quotidienne de la structure ainsi que les intentions éducatives associées.

8 L'évaluation du projet pédagogique

L'équipe pédagogique veille à évaluer régulièrement les actions mises en place afin de garantir la cohérence du projet et la qualité de l'accueil proposé.

Cette évaluation s'appuie notamment sur :

- Les réunions d'équipe hebdomadaires
- Les observations quotidiennes réalisées sur le terrain
- Les échanges avec les enfants et les familles
- Les retours des partenaires éducatifs
- L'analyse des projets et activités menés au sein de la structure

Ces temps de réflexion permettent :

- D'ajuster les pratiques pédagogiques
- D'adapter l'organisation si nécessaire
- De prendre en compte les besoins repérés chez les enfants
- De faire évoluer les projets en fonction des réalités du terrain

L'évaluation du projet pédagogique s'inscrit ainsi dans une démarche de réflexion continue visant à garantir un accueil cohérent, bienveillant et adapté aux besoins des enfants.

9 Conclusion

À travers ce projet pédagogique, l'Accueil Collectif de Mineurs « Les Pitchouns du Brusquet » affirme sa volonté de proposer un accueil éducatif bienveillant, sécurisant et adapté aux besoins des enfants.

Dans un environnement rural, l'équipe pédagogique veille à accompagner chaque enfant dans son développement, son autonomie, ses découvertes et sa place au sein du collectif.

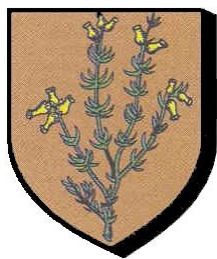
Le projet pédagogique s'inscrit dans une démarche de continuité éducative avec les familles, l'école et les différents partenaires du territoire, dans le respect du rôle de chacun.

L'enfant est considéré comme un acteur à part entière de ses temps de vie au sein de la structure.

À travers les activités proposées, les temps libres, la vie collective et les projets menés, l'équipe pédagogique souhaite favoriser l'épanouissement, l'ouverture aux autres, le vivre ensemble ainsi que le plaisir de grandir ensemble.

Ce projet pédagogique constitue un cadre de référence commun pour l'équipe d'animation. Il a vocation à évoluer en fonction des besoins des enfants, des réalités du terrain et des réflexions menées collectivement par les différents acteurs de la structure.

Annexes



DEPARTEMENT DES ALPES DE

HAUTE-PROVENCE

Journée type

ACM Les Pitchouns

Commune Le Brusquet

Périscolaire du matin

07H30 ouverture du périscolaire matin.

Accueil des familles et des enfants.

Les enfants ont la possibilité de jouer librement, ils ont accès au placard de jeux de société, coin bibliothèque et peuvent dessiner.

8h25 Rangement de la salle par les enfants, puis ils s'installent sur les canapés ou autour des tables dans le calme afin de faire l'appel.

8h30 Les enfants sont accompagnés par l'équipe d'animation dans la cour de l'école, afin de passer le relais à l'équipe pédagogique avant l'ouverture du portail pour les autres élèves.

Intérêt pédagogique :

- Démarrer tranquillement la journée au rythme de chacun.
- Le « temps libre » est un temps éducatif à part entière, durant lequel chaque enfant apprend et explore à son rythme, en fonction de ses envies d'apprentissage et de ses expériences du moment.
- Respecter le rythme de chacun
- Développer le vivre ensemble.

Périscolaire du midi

La pause méridienne est un temps où l'enfant prend son repas et dispose d'un temps libre, c'est un moment éducatif reconnu par nos partenaires SDJES et CAF. Il s'agit d'un temps de détente pour les enfants même si de nombreux enjeux éducatifs le constitue (éducation au goût, travail sur le vivre ensemble ...). C'est un moment agréable où les discussions et les rigolades ont leur place, mais attention tout n'est pas permis. En effet les enfants ont des droits, ils ont aussi des obligations.

11h45 À la sortie des classes, un animateur encadre les élèves afin de favoriser l'apprentissage des bonnes pratiques d'hygiène, incluant l'utilisation des toilettes et le lavage des mains. Le reste de l'équipe réceptionne les enfants dans la cour, ils ont ainsi un moment de récréation qui leur permet de se défouler avant d'intégrer la salle de cantine.

11h55 Les enfants descendent à la cantine avec l'équipe d'animation.

A leur arrivée et sur la base du volontariat, certains enfants disposent sur les tables, les menus des bonnes manières qui serviront de support aux délégués de table, (cela permet à l'enfant de le responsabiliser et développer sa confiance en soi)

Dès leur arrivée, les enfants s'assoient dans le calme au fond de la salle. Un animateur demande aux élèves de CM2 s'il y a des volontaires, pour être délégué de table.

Un animateur procède à l'appel des enfants inscrits, et chacun vient piocher dans la boîte parmi les 4 possibilités de tables, l'enfant a le choix de se placer librement sur la table qu'il a pioché. Le système du tirage au sort permet ainsi une mixité des enfants et ainsi créer un lien et diversifier ses affinités, et de diminuer le niveau sonore qui est un problème récurrent de ce temps.

L'entrée froide est déjà disposée à table, lorsque les enfants sont appelés et installés ils peuvent commencer à manger. Nous invitons tous les enfants à goûter ce qui est présent dans leur assiette, dans le but d'éveiller leur

curiosité et ainsi participer à l'éveil au goût, cependant chaque enfant est autonome et gère son assiette. C'est lui seul qui vide ses déchets ou restes alimentaires.

Un animateur gère une table, et le délégué peut le soutenir.

Afin d'optimiser au mieux le temps de cantine nous découpons le service par tranche de 15 minutes, par composant du menu (entrée, plat, dessert).

12h15 le plat chat chaud est servi aux enfants, avec possibilité d'être resservi s'il en reste en quantité nécessaire pour l'ensemble des enfants.

12h30 Le plat chaud fini, les enfants font passer sans se lever leurs couverts ainsi que leurs assiettes en bout de table, afin que l'animateur puisse poser la vaisselle sur le chariot pour l'amener à la plonge.

Nous effectuons le tri et séparons les restes alimentaires compostables, qui sont mis dans des bassines, puis à la fin du repas certains enfants accompagnés d'un animateur, se rendent au bac de compost, et ainsi vider les restes et recouvrir de broyat. Nous sensibilisons ainsi les enfants à l'environnement et au recyclage et surtout au gaspillage alimentaire

De 12h35 à 12h45 L'équipe distribue par rangée de table les desserts à chacun. Une fois le dessert fini, les enfants font circuler tout ce qu'il reste sur la table (verre, cuillère, pot à eau et les déchets non compostables) en bout de table. Une fois la table complètement dégagée, le délégué de table peut effectuer le nettoyage de table. Durant le nettoyage des tables les animateurs effectuent un temps d'échange avec les enfants sur de nombreux sujets variés (raconte ton week-end, ton mercredi, sensibilisation sur le thème de la journée internationale, ou proposition de petits jeux si le timing le permet) ce temps permet de canaliser les enfants et contribue à un temps calme avant d'aller dans la cour.

Un animateur fait lever table par table les enfants pour qu'ils puissent se mettre en rang au calme.

13h00 Les enfants retrouvent la cour de récréation, un animateur est détaché et se rend dans la salle de l'ACM avec les enfants qui souhaitent rester au calme, lire, dessiner ou faire des jeux de société, pour les autres ils ont accès aux différents matériels sportifs, cordes à sauter, cerceaux...

Cependant les enfants qui n'ont pas respecté les règles de bonne conduite lors du repas et qui ont eu 3 avertissements confirmés par un animateur, doivent se poser pendant 5 minutes sur le banc pour avoir une discussion avec un animateur et réfléchir avant de pouvoir aller jouer.

Les lundis et vendredis, les enfants ont la possibilité d'effectuer des matchs de foot sur le terrain, et les mardis et jeudis il y a des propositions de jeux collectifs ou jeu libre. Nous sommes en train de réaliser un planning pour les différentes activités et projets que nous allons mettre en place.

13h30 Les instituteurs ouvrent le portail pour accueillir les enfants qui ne mangent pas à la cantine et prennent le relais des animateurs.

Intérêt pédagogique :

- Favoriser l'autonomie et la responsabilisation
- Développer le vivre-ensemble et la socialisation
- Éduquer au goût et à une alimentation équilibrée
- Sensibiliser à l'environnement et au gaspillage alimentaire
- Apprendre le respect des règles et du cadre
- Respecter le rythme de chacun
- Développer le vivre ensemble.

Pour les délégués de table :

- Développer le sens des responsabilités
- Encourager le respect des règles et du vivre-ensemble
- Favoriser la communication et l'autorité bienveillante
- Renforcer la confiance en soi en prenant des décisions avec l'animateur

Périscolaire du soir

16h40 Les enfants finissent la journée d'école, ils se rendent à la salle de l'ACM accueillis par deux Animateurs, ils disposent de 15 à 20 minutes pour goûter tranquillement.

Ensuite ils ont différents projets proposés dans le cadre de notre PEDT (Foot Cool le jeudi, atelier émotion ou sport..).

Les autres enfants disposent du centre pour soit dessiner, soit lire ou faire des jeux de société car le placard est en libre accès.

Nous proposons de 17h15 à 18h00 l'Aide aux devoirs sur la base du volontariat pour les élèves.

18h30 Le service ferme.

PEDT : Projet Educatif Du Territoire.

Intérêt pédagogique :

- Se détendre et profiter du goûter
- Participer à des activités variées : sport, ateliers, projets éducatifs
- Développer l'autonomie à travers les jeux, la lecture et le dessin
- Renforcer les apprentissages scolaires avec l'aide aux devoirs
- Favoriser le vivre-ensemble et la socialisation

Journée type ACM PAA

Journée type des mercredis

7h30 – 9h : Accueil des enfants et des familles

Ce temps se déroule sous forme de temps libre. Il facilite la transition entre la famille et l'ACM de manière plus fluide pour les enfants, notamment pour les plus petits qui peuvent rencontrer davantage de difficultés lors de la séparation.

Il permet également à l'équipe de récupérer les informations ponctuelles transmises par les familles.

Ce temps offre aussi à l'enfant la possibilité de commencer sa journée selon ses envies et son état émotionnel du moment : activité calme, temps créatif, jeux libres ou activités plus dynamiques.

9h – 9h30 : Fin de l'accueil et état des lieux émotionnel

Les enfants rangent les jeux avant de se répartir en deux groupes :

- Les 3 à 5 ans
- Les 6 à 12 ans

Les plus jeunes effectuent un passage aux toilettes tandis que les plus grands rejoignent leur salle d'activité.

Une fois installés, l'équipe prend un temps d'échange autour de l'état émotionnel des enfants ainsi que de celui de l'équipe pédagogique.

Ce moment permet de favoriser l'écoute, la communication et l'identification des émotions afin de prévenir d'éventuelles difficultés relationnelles ou situations de conflit.

Les plus groupes disposent notamment de ballons représentant différentes émotions afin de les aider à identifier et verbaliser leurs ressentis.

9h30 – 10h30 : Temps d'activité

L'équipe pédagogique présente les activités proposées avant le démarrage des différents ateliers.

10h30 – 11h : Rangement et retour sur l'activité

Les enfants participent au rangement du matériel utilisé.

Un temps d'échange est ensuite proposé afin de recueillir les ressentis des enfants concernant l'activité vécue.

Ces retours permettent à l'équipe pédagogique d'adapter ses propositions, d'apporter des compléments si nécessaire et d'améliorer les futures actions mises en place.

11h – 11h45 : Temps libre / Départs et arrivées

Les enfants disposent d'un temps libre encadré.

Vers 11h30, les plus grands volontaires peuvent participer à la mise en place des tables pour le repas afin de favoriser leur autonomie et leur implication dans la vie collective.

Les départs des enfants inscrits en demi-journée s'effectuent entre 11h15 et 12h.

11h45 – 12h45 : Temps de restauration

Après le lavage des mains et le passage aux toilettes, les enfants rejoignent l'espace de restauration.

Les plus grands sont invités à participer au nettoyage des tables afin de les sensibiliser au respect des lieux de vie et au partage des tâches du quotidien.

13h – 14h : Temps calme / Départs et arrivées

Les plus jeunes sont accompagnés vers les sanitaires de l'école avant de récupérer leurs affaires personnelles et de rejoindre le dortoir.

Une histoire est proposée avant la sieste.

Le sommeil n'est pas imposé, mais un temps de repos est demandé afin de respecter le rythme et les besoins.

Les plus grands débutent leur temps calme par un moment de lecture individuelle favorisant le retour au calme et stimulant le goût de la lecture.

Dans un second temps, différents jeux calmes (jeux de société, Kapla, Lego...) sont proposés.

Les départs des enfants inscrits en demi-journée s'effectuent également entre 13h et 14h.

14h – 15h30 : Activités de l'après-midi

Les activités de l'après-midi sont présentées aux enfants avant le démarrage des ateliers.

15h30 – 16h : Rangement et retour sur l'activité

Les enfants participent au rangement du matériel.

Un temps d'échange est organisé afin de recueillir les impressions et ressentis des enfants concernant les activités proposées.

16h – 16h30 : Goûter

Après le lavage des mains et le passage aux toilettes, les enfants rejoignent l'espace de restauration pour le goûter.

16h30 – 18h30 : Accueil des familles

Ce temps se déroule sous forme de temps libre.

Il permet aux enfants de terminer leur journée à leur rythme tout en favorisant les échanges entre les familles et l'équipe pédagogique concernant le déroulement de la journée.

Journée type des vacances scolaires

L'organisation des journées durant les vacances scolaires se déroule globalement de la même manière que celle des mercredis.

Cependant, les inscriptions s'effectuent uniquement à la journée, permettant à l'équipe pédagogique de mettre en place des journées à thème, des projets spécifiques ainsi que des sorties à la journée.

Les temps d'accueil des familles sont organisés :

- Le matin 7h30 à 9h
- Le soir 16h30 à 18h30